

## GNDP du 24 août 2023

M. Gabriel Attal le nouveau ministre de l'éducation nationale nous reçoit avec sa nouvelle équipe et avec les directeurs déjà en place.

Fanny Anor Directrice de cabinet, Olivier Brandouy, directeur adjoint de cabinet.

Secrétaire générale Thierry le GOFF, Directeur général ressources humaines Boris Melmoux-Eudes, Directeur de l'encadrement Raphaël Muller, Directeur de l'enseignement scolaire Edouard Geffray.

Conseiller du ministre Rayan Nezzar

Conseillère sociale Valentine Tchou-Conraux.

Le ministre dit sa satisfaction de rencontrer les organisations syndicales des personnels de direction en amont des communications qui vont être faites pour cette rentrée scolaire.

I veut nous assurer de sa confiance mais également nous adresser un message de lucidité quant à l'état de la profession.

Il commence par évoquer le décès de notre collègue de Lisieux dans des circonstances dramatiques. Il a tenu à être au côté de la famille et de la communauté éducative. Il a pu ainsi mesurer quel est l'engagement de la profession dans l'exercice quotidien du métier. Il dit ne pas comprendre qu'il n'y ait pas d'appel direct au 17 en cas d'intrusion.

Il évoque ensuite les 3 chantiers principaux pour lui en cette rentrée. Il considère que nous sommes les premiers pilotes pédagogiques de nos établissements et que nous avons pu être parfois déstabilisé par des injonctions qui manquaient de clarté ou étaient paradoxales.

Sur le **calendrier du bac** il précise que les annonces seront faites lundi 28 (sauf qu'il les a faites avant sur TF1 et que le président les a faites avant lui 😊) Nous les connaissons maintenant les épreuves de spécialités sont repoussées au mois de juin.

Sur le **Remplacement de courte durée (RCD)**, il rappelle que c'est une priorité absolue en redonnant le chiffre de 15 millions d'heures de cours perdus. Une grande partie de ces heures est liée à l'organisation même de l'école. Il a demandé aux recteurs et d'assen rencontrés ce jour de limiter les temps de formation sur les heures devant élèves. A la rentrée 2024, l'objectif sera qu'il n'y en ait plus. Il sait que les informations sur le **pacte** sont arrivées tardivement et n'ont pas toujours été d'une grande clarté. Mais il rappelle que le pacte doit être l'outil pour résorber le problème du remplacement. Il souhaite qu'il y ait des indicateurs de pilotage précis sur les remontées de données afin de pouvoir mesurer l'efficacité des efforts. L'arrêté organisant la remontée des données hebdomadaires est paru.

Il s'est dit conscient de la problématique du remplacement de longue durée et du manque d'attractivité du métier d'enseignant.

Il souhaite également que le climat scolaire soit une priorité notamment en rappelant que la lutte contre le **harcèlement** continue d'être une priorité. Il sait la complexité de la tâche pour les personnels de direction, notamment avec l'aspect cyber qui engendre des conséquences médiatiques. Cela dépasse l'école et c'est la raison pour laquelle il mobilise également les fournisseurs d'accès, les opérateurs de téléphonie ainsi que les applications utilisées par les jeunes.

Enfin sur la **laïcité**, il précise qu'il fera des annonces (que nous connaissons maintenant et qui concerne l'interdiction des abayas et des kamis). Il dit le faire par clarté et choix politique et républicain. Il y aura également un vadémécum et un accompagnement par les équipes valeurs de la république. Ces dernières pourront être délocalisées dans les établissements en tension pour aider les équipes de direction.

Il conclut cette première présentation par la prise de conscience de la reconnaissance à donner à l'ensemble des personnels. Il a été interpellé par des personnels administratifs lors de son déplacement sur l'île de la Réunion. Nos collègues se considèrent comme des invisibles. Le ministre a rappelé que la reconnaissance passait aussi par l'aspect pécunier. Il a rappelé l'ouverture des négociations à l'automne pour que le régime indemnitaire des personnels de direction devienne le Rifseep (régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

### **Ce que le Sgen-CFDT a défendu.**

Nous avons remercié le Ministre pour les propos tenus. Notamment le fait d'être de nouveau considéré comme des pilotes pédagogiques et non pas comme de simples cadres.

Le décès du collègue de Lisieux appelle une clarification indispensable sur la levée de doutes en cas d'alarme. Cela concerne l'ensemble des personnels sous astreinte (Non exclusivement les perdurs). Il n'est pas envisageable que les collègues s'exposent. Les collectivités territoriales doivent avoir un cadrage ministériel clair sur la question. Les collègues sous astreinte devraient alerter les services de sécurité (Police, gendarmerie) mais ne doivent courir aucun risque. L'Institution ne peut mettre ses agents en danger.

Le ministre a évoqué les termes de marge de manœuvre, de soutien et de considération et nous l'avons remercié pour cela.

Pour autant l'Ecole traverse une période de perte de sens de son rôle et de ses missions. Oui nous participons à élever le niveau d'instruction des élèves qui nous sont confiés mais nous ne pouvons pas tout. L'Ecole ne peut pas être la seule à répondre à tous les défis de la société.

Concernant le pacte, nous rappelons d'abord notre opposition sur le principe même du dispositif. De plus le calendrier de mise en œuvre est irréaliste. On n'organise pas une rentrée de septembre en modifiant les règles du jeu en mai. Le temps de travail des enseignants est déjà considérable, notamment avec l'obligation des 2 HS. Il n'y a pas de recette miracle. Il faut du temps de travail collectif avec les équipes pour proposer des solutions adaptées aux difficultés des élèves. Nous nous inquiétons de l'évaluation des équipes de direction sur la mise en place

du RCD. Il ne doit pas y avoir d'évaluation du chef sur ce sujet puisque le pacte repose sur le volontariat des enseignants.

Nous demandons la possibilité de donner des clés de lecture au dasen et au recteur dans le cadre du dialogue de gestion. Nous souhaitons pouvoir objectiver les données. Nous demandons de la souplesse dans la mise en place dans ce que nous considérons être une année zéro. Pour certaines disciplines nous savons déjà que les 18 h de remplacement seront impossibles à réaliser.

Nous demandons un soutien indéfectible de la hiérarchie. Elle doit être à nos côtés et pas en surplomb, y compris pour faire des interrogations sur le pilotage.

La preuve de reconnaissance au travers du **Rifsep** et de l'augmentation de la rémunération est une bonne chose. Nous attirons particulièrement l'attention du ministre sur le sort des collègues adjoints en lycée dont la charge de travail s'est considérablement accru avec la complexité des emplois du temps. Il s'est dit très ouvert à ce sujet.

Concernant la **laïcité**, nous rappelons que l'École est située dans un territoire. Les atteintes à la laïcité doivent continuer d'être objectivées avec des indicateurs analysés sur le long terme. Il ne peut y avoir une réponse que de la seule institution scolaire. La description de tenue vestimentaire nous paraît dangereuse et ne règlera en rien le problème. Nous croyons au primat de l'éducatif sur la répression, cela passe par le dialogue. Et il doit être également question de fermeté quant au respect du caractère laïque des enseignements. Nous avons rappelé à M le Ministre la nécessaire vigilance sur les attaques de l'extrême droite.

Le plan d'attractivité évoqué par M le Ministre nous paraît essentiel pour répondre à la crise des vocations.

Enfin sur la question du climat scolaire, le Sgen-CFDT a été la seule organisation à parler de la prise en compte de l'avis des élèves quant aux conditions de vie dans l'établissement. Notamment avec les enquêtes locales de climat scolaire qui permettent d'objectiver les difficultés et l'expression des solutions des élèves. Là aussi le ministre s'est dit très intéressé.

Compte rendu de la visio du 25 Août 2023.

22 participants.

Prévue en fin d'année scolaire cette réunion a permis de faire le point sur l'actualité estivale et les premières annonces de rentrée du nouveau ministre de l'Éducation Nationale, Gabriel Attal.

Vous trouverez ci-dessous les interventions et commentaires des collègues correspondants suite au retour du GNPD.

**Cyril Hostater (Versailles)**. Il a participé aux premières rencontres autour de la mise en place du Rifsep. Il souligne la complexité technique. Pour l'instant l'aspect Bonification indiciaire et Nouvelle Bonification indiciaire complexifie l'intégration au rifseep. Ce dispositif prévoit également une refonte des catégories d'établissement qui permettrait d'éviter la perte de

revenus quand on prend la direction d'un établissement plus petit. Cela sera aussi intéressant pour les fins de carrière.

**Françoise Mondet (Aix Marseille).** Elle reste méfiante sur la communication du ministre. Mais elle trouve encourageant l'engagement sur la hausse probable de rémunération et surtout de reconnaissance.

**Yann Massina (Orléans Tours).** C'est sa dernière année en tant que personnel de direction 😊. Il est dubitatif face à la rentrée de ce « jeune ministre »

**Franck Miniotti (Alsace).** A trouvé la communication du ministre directe. Il a rappelé que la loyauté évoquée par le ministère doit être ascendante et descendante. Il a évoqué l'absence de pôle médico sociaux complets dans de nombreux établissements. Enfin il a souhaité une harmonisation nationale de certains indicateurs comme le H/E (nombre d'heures divisé par le nombre d'élèves). Il est de 1,41 à Créteil et de 1,10 en Alsace.

**David Chaminade (Toulouse).** Trouve la communication du ministre très émotionnelle. La reconquête du mois de juin est un thème évoqué depuis juin 89 sans de réel changement. Il évoque le thème du compte épargne temps qui est mal adapté aux personnels de direction.

**Youssef Jabeur (Créteil).** Il souhaite que le sujet de l'orientation revienne au-devant de la scène. Il précise qu'il n'y a pas eu de création de poste de psy EN depuis longtemps. Il est impossible de construire une politique d'orientation efficiente pour les élèves sans avoir des professionnels à nos côtés.

**Tania Héraud (Nantes).** Interroge la refonte de l'éducation prioritaire. Aucune communication sur le sujet ni de la part du chef de l'état ni du ministre de l'éducation nationale. Cette refonte est annoncée depuis 2017 et n'a pas eu lieu. Quid des Contrats Locaux d'accompagnement mis en place de manière expérimental sur Aix Marseille, Nantes et Lille.

Pas d'information claire sur ce point.

**Philippe Rouiller (Besançon).** Il fait un point sur le recrutement de responsables des bureaux des entreprises. Sur l'académie de Besançon il y a un décalage de rémunération important avec le salaire des professeurs. Autre problème, difficile de recruter si on se trouve éloigné de l'axe Belfort Montbéliard Besançon. Il pose également la question DES CCF (Contrôle continu en cours de Formation) en terminale voie pro. Il a été évoqué que ces CCF soient faits en mars pour permettre aux élèves de partir en stage (rémunéré) en juin.

La rémunération des stages des élèves va donner une charge de travail conséquente aux établissements car il faut recenser les coordonnées bancaires et les autorisations des 2 parents pour les élèves mineurs.

**Stéphane Germain (Nantes).** S'interroge sur la lettre de mission pour le coordo du PIAL. Il n'existe pas sur Nantes, or les missions sont importantes et nécessitent d'intervenir dans les champs du 1<sup>er</sup> degré. Anne Delissnyder et Philippe Rouiller envoient un exemple de lettre de mission sur le mail des correspondants.

Autre question sur le contenu Eduscol concernant l'éducation au développement durable. Le site regorge déjà de nombreux contenus. Est-ce aussi une priorité ?

Proposition de calendrier pour les Visio mensuelles.

Vendredi 29 septembre à 11h

Vendredi 20 octobre à 14h30

Lundi 27 novembre à 9h00

Lundi 18 décembre à 9h00